

Je regrette beaucoup que l'honorable monsieur d'Alma (l'honorable M. Ballantyne) ait disparu, car j'allais le couvrir de fleurs.

Quelques honorables SENATEURS: Oh! oh!

L'honorable M. CASGRAIN: Pour parler sérieusement, la nomination de l'honorable monsieur est excellente. Naturellement, il n'y a pas de politique en cette Chambre, et, parlant comme membres de la gauche, j'éprouve beaucoup de plaisir à féliciter le gouvernement de cette nomination. Si j'en avais eu le pouvoir, j'aurais nommé la même personne, même si elle est une convertie. A l'instar de plusieurs libéraux anglais de ce pays, la question de la conscription a opéré sa conversion, et il mérite richement sa récompense. C'est un homme qui possède du bien. Pour faire partie du gouvernement, il dut abandonner son poste de président de la compagnie Sherwin-Williams Paint, afin de se consacrer au service de son pays. Pendant la guerre il mobilisa un régiment. C'était une lourde tâche, mais il s'en est bien tiré. Je l'ai connu pour la première fois en 1909, alors qu'il était commissaire du port de Montréal, en compagnie de George Washington Stevens, président de la commission, et de M. Geoffrion. Ces messieurs ont réussi à placer la commission sur un pied d'affaires. L'honorable membre d'Alma (l'honorable M. Ballantyne) était un ancien président de l'Association des manufacturiers, il jouissait de la confiance des gens d'affaires de Montréal, et sa compétence des affaires en faisait un membre très précieux de la Commission du port. Nous avons constamment eu depuis de bons commissaires du port. A la dernière session, on a bien entendu dire que le gouvernement voulait reprendre l'administration de ce port, mais il a assez à faire sans cela et devrait laisser les commissaires du port à leurs postes. Je suis bien content de souhaiter la bienvenue à cet honorable monsieur en cette Chambre. J'espère qu'il y restera aussi longtemps que moi, car il pourra alors s'asseoir au bon endroit.

Quelques honorables SENATEURS: Oh! oh!

L'honorable M. CASGRAIN: Quant à l'autre parrain de l'Adresse, je dois dire que son français est excellent. Même le très honorable monsieur (le très honorable M. Meighen) l'a compris, ce qui est une preuve de la qualité de son français et de sa prononciation. Lui aussi fera honneur à cette Chambre, et je félicite le gouvernement de l'avoir choisi. Les Canadiens d'origine française ne sont pas très nombreux, dans le Nord-Ouest, mais ils ont quand même droit à quelques sénateurs. Nous en avons un de l'Alberta; à présent nous en

avons un de la Saskatchewan. Tant que le gouvernement poursuivra cette politique, nous l'appuierons.

J'en arrive maintenant au très honorable monsieur (le très honorable M. Meighen) qui dirige cette Chambre. C'est un grand honneur pour le Sénat d'avoir comme chef un homme qui fut deux fois premier ministre du Canada. Je lui rappellerai cependant que ce n'est pas la première fois qu'un premier ministre dirige les travaux de cette Chambre. Quand j'entrai pour la première fois en cette enceinte, un autre ancien premier ministre, sans l'avoir été aussi longtemps que le très honorable chef de la droite, dirigeait cette Chambre. Je veux parler de sir Mackenzie Bowell. Ce cher vieillard était aimé de tous. En dépit de son titre de chef de l'Ordre d'Orange, il s'est montré impartial. Il m'a souvent répété, et je crois réellement qu'il disait la vérité, que tous les prêtres irlandais catholiques de Hastings l'appuyaient. Evidemment, quand sir Mackenzie Bowell nous arriva, il était déjà courbé sous le faix des ans. Notre chef actuel est relativement jeune, et paraît exubérant de santé. Je n'ai pas de doute que nous allons bien nous entendre. J'admire la clarté d'expression du très honorable monsieur. En quelques secondes sa langue bien pendue a administré hier à la Société des nations le pire coup que j'aie encore entendu. Puis-je en citer deux ou trois lignes? Il dit:

La Société des nations, si elle donne encore de l'espoir...

Donne encore de l'espoir.

...doit, pour être efficace, avoir une portée plus large qu'elle n'en a actuellement.

Ce qui veut dire que la Société, telle que présentement constituée, n'est pas de bien grande utilité. Il n'est pas nécessaire d'épuiser la logique pour tirer cette conclusion. Il ajoute ensuite que l'Article 15, celui des sanctions économiques destinées à exercer une pression, est assez inutile. Et pourquoi? Parce que les Etats-Unis et la Russie y échappent et que si nous y avions recours nous ne ferions que rejeter l'occasion d'en retirer des bénéfices. Je crois pouvoir lire les pensées du très honorable monsieur, même celles qu'il n'a pas déclarées. Comme avocat, il sait que sans shérif pour faire exécuter ses jugements, un juge qui siège pourrait tout aussi bien chanter que rendre des décisions. Je ne veux cependant pas me régaler des difficultés actuelles de la Société. Des morts, ne disons que du bien.

De tous les dons que la Providence accorde à l'homme la mémoire est le plus grand, et sous ce rapport le très honorable monsieur qui dirige cette Chambre a été favorisé, car sa mémoire est merveilleuse. Je me rappelle un incident, lors de son départ pour Londres, où il se